

Dans la prise en charge d'adolescents en grande difficulté, de nombreuses personnes sont mobilisées autour d'interventions variées. Beaucoup d'adultes vont essayer d'accompagner ces jeunes dans leur parcours de vie mais comment ce soutien va-t-il s'organiser ? Au sein de multiples équipes pluridisciplinaires, il est fréquent de croiser beaucoup de « psy » qui travaillent comme éducateur et/ou d'éducateurs qui se positionnent comme « psy ». Comment font les adultes pour s'y retrouver dans leurs interventions ? Comment font les jeunes pour cerner ces personnes qui interviennent dans leur situation de vie ?

Qui intervient, quand et comment ? On retrouve de la confusion tant chez les adultes que chez les jeunes, il n'est pas toujours évident de comprendre quelle est la place de ceux qui interviennent.

La première partie de ce texte s'inspire de certaines idées de l'ouvrage : « *L'institution résidentielle, médiateur thérapeutique* »². Il s'agit d'un éclairage théorique sur les différentes fonctions présentes au sein de toute intervention. Ensuite, sur base d'une expérience de terrain et en postulant certaines situations, voyons comment ces fonctions s'articulent parfois de manière assez floue lorsque les adultes interviennent dans la prise en charge de ces jeunes.

Quid du côté théorique ?³

Commençons par essayer de définir de manière objective ce dont nous parlons. Il est important de préciser que les définitions reprises ci-dessous ne sont pas exhaustives, elles nous permettent seulement de définir deux champs d'interventions parmi d'autres, le milieu résidentiel et le milieu ouvert.

Que représentent la fonction éducative et les fonctions psychologiques ?

La fonction éducative est le sens fondamental de l'intervention des adultes auprès de ces jeunes dans la qualité relationnelle qui est mise en place. Cette fonction est garante d'un cadre relationnel structurant et chaleureux. Il s'agit de faire exister un lien éducatif, sous la forme d'un lien dynamique d'attachement de qualité, au travers d'une réelle proximité entre les éducateurs et les jeunes. En milieu résidentiel, l'éducateur investit la relation au quotidien au travers des rituels et d'un ensemble d'éléments qui manifestent l'attachement et régulent celui-ci pour tendre vers une relation dans une juste distance entre le jeune et

¹ Psychologue ; Intervenant au RADIAN. (article paru dans le MLO n° 31, décembre 2003)

² Hayez J-Y., Kinoo Ph., Meynckens-Fourez M., Renders X., Vander Borgh Ch. : *L'institution résidentielle, médiateur thérapeutique*, Matrice, 1994.

³ Cette partie s'inspire d'idées d'interventions en milieu résidentiel mais, selon nous, les définitions de ces fonctions peuvent également s'appliquer aux fonctions présentes en milieu ouvert.

l'adulte. En milieu ouvert également, le rituel permet la relation et introduit une distance nécessaire. Il fixe les règles, les limites d'une intervention qui s'adapte aux besoins de chaque jeune.

Pour certains, la fonction éducative a essentiellement une visée d'adaptation : l'éducateur souhaite que l'éduqué se conforme, si possible par adhésion intérieure, à un projet que lui, l'éducateur, promeut et qu'il considère comme idéal pour des raisons diverses. Pour d'autres, la fonction éducative ne vise pas qu'à l'adaptation de la génération des enfants aux grands désirs et exigences de celle des parents. Cette intervention se réalise en dialectique avec le développement de la créativité des jeunes.

Les fonctions psychologiques qui s'adressent au psychisme des jeunes, pour mieux les comprendre et/ou en améliorer le fonctionnement, ne sont pas toujours directement liées aux diplômes et spécificités professionnelles des intervenants qui les exercent.

Ces fonctions participent au développement des potentialités personnelles et doivent tenir compte des contingences biopsychosociales et de la liberté individuelle des jeunes. Quelles sont-elles ?

La fonction de contribution à la compréhension des jeunes et de sa famille : Il s'agit d'une visée compréhensive qui met en lumière un fonctionnement et des structures mouvantes dans la durée. Elle a pour but de guider l'action éducative et thérapeutique des professionnels. Elle comporte l'intégration de données multiples afin de tendre à une visée globale des jeunes.

La fonction de disponibilité aux autres professionnels du service : Un temps d'écoute et de soutien actif est nécessaire à l'ensemble des intervenants pour alimenter leur réflexion et permettre une prise de distance constructive sur leur intervention.

La fonction critique de questionnement de l'intervention : Le mandat qui a été adressé aux professionnels, de même que l'intérêt du jeune et de sa famille, sont-ils toujours bien au centre de l'action mise en place par les intervenants ?

La fonction thérapeutique : Il s'agit de la mise en œuvre d'activités qui ont comme finalité d'aider le jeune et/ou sa famille à mieux se comprendre, à assumer et à développer leur propre projet de vie de façon réaliste et dans le respect des grandes lois de la société humaine.

Voilà ! Les fonctions présentent dans l'intervention auprès de ces adolescents sont définies de manière succincte. Théoriquement, il ne devrait pas y avoir de grandes confusions sur le travail que chacun doit mettre en place avec ses collègues pour la prise en charge de ces jeunes en grande difficulté. Toutefois, il s'avère que ces découpages de la réalité, au sein d'une intervention, sont parfois beaucoup plus complexes que leurs seules définitions. Voyons maintenant comment ces fonctions, remplies par les uns et les autres, s'articulent et prennent forme dans des situations concrètes.

Quid de la mise en pratique ?

Dans la prise en charge relationnelle de ces jeunes (en grande difficulté) et de leurs familles, au sein d'un milieu résidentiel ou au niveau d'un milieu ouvert, la fonction éducative et les fonctions psychologiques constituent deux pôles indispensables de l'intervention. Certains intervenants vont plutôt orienter leur travail sur l'une ou l'autre, voire plusieurs fonctions, mais il ne s'agit pas de tomber dans un flou artistique où chacun ne saurait plus quel est l'objectif qu'il poursuit ! Une même personne peut-elle être à la fois « psy » et éducateur ?

Il est évident que tout adulte a un **rôle d'éducateur** à jouer à l'égard de ces jeunes et donc le « psy » va aussi soutenir ce rôle éducatif dans son travail. Les éducateurs et autres intervenants participent également aux fonctions « psy » qu'ils exercent en ordre principal à des moments précis, ou en association avec la fonction éducative. Toutefois, comme le dit J-Y. Hayez, *« il ne faudrait pas en conclure qu'exercer les fonctions psy est à la portée de n'importe qui n'importe quand : elles nécessitent une compétence qui ne s'acquiert vraiment que via des formations théoriques sérieuses et via une rencontre de soi (psychothérapie personnelle, supervision...) »*⁴. On pourrait rajouter une remarque similaire pour la fonction éducative en ce sens qu'on ne s'improvise pas non plus « compétent » au niveau de cette fonction.

Il arrive que dans certaines équipes, pour certaines personnes, ces fonctions soient remplies différemment par une ou plusieurs personnes, parfois de manières judicieuses, parfois maladroitement.

J'ai envie de prendre comme premier exemple, certains éducateurs qui travaillent à la prise en charge de ces adolescents (en grande difficulté) dans un milieu résidentiel et qui ont la fâcheuse tendance à ramener tous les comportements de ces jeunes sur un plan psychologique ou psychiatrique. Leur manière d'être en relation avec les jeunes est inappropriée, je dirais presque maladroite puisqu'ils ont très souvent tendance à « prendre la tête » aux jeunes. Tout dépend de la manière dont la personne, l'éducateur dans ce cas-ci, va utiliser cet outil relationnel « d'écoute et de soutien » mais il ne s'agit pas pour lui d'amputer sa fonction éducative ! S'il en arrive à mettre à mal cette fonction éducative, il n'est plus tout à fait à sa place dans l'intervention et ce sont tant les jeunes que ses collègues qui cesseront de lui accorder du crédit dans son travail.

Un autre exemple est une psychologue qui était arrivée à établir une accroche relationnelle dynamique avec les jeunes en participant à certains rituels et certaines activités : le repas du lundi soir ; la réunion des jeunes ; quelques

⁴ Hayez J-Y., Kinoo Ph., Meynckens-Fourez M., Renders X., Vander Borghet Ch. : *L'institution résidentielle, médiateur thérapeutique*, Matrice, 1994.

matchs de ping-pong. Elle était parvenue à faire exister un lien avec chaque jeune au travers de son rôle éducatif ce qui avait pour effet de créditer ses interventions. Cette attitude avait également eu des effets constructifs dans la collaboration avec l'équipe éducative et au niveau des fonctions psychologiques qu'elle remplissait.

Enfin, je prendrai l'exemple du travail des intervenants, psychologue et/ou éducateur, au sein d'un service de prestation d'intérêt général. Ils sont amenés à faire un travail identique au niveau du concret dans la prise en charge des jeunes bien que, théoriquement, leur formation diffère. Ces équipes de SPEP⁵ vont engager aussi bien un « psy » qu'un éducateur, de même que des assistants sociaux et/ou des criminologues. Il s'avère que chacun d'entre eux va travailler à l'organisation des prestations selon un processus éducatif (entretiens, travail concret, évaluation) qui trouve son origine dans la culture institutionnelle de chaque service. Dans ce travail, toutes les personnes de l'équipe, le psychologue tout comme l'éducateur, seront amenées à remplir une fonction éducative et certaines fonctions psychologiques, à des moments distincts, en alternance parfois, tout au long du processus d'intervention.

Tout au long de l'action éducative nécessaire à l'organisation d'une prestation, chacun des intervenants est amené à remplir certaines fonctions psychologiques. Par exemple, un intervenant va rassembler un ensemble d'éléments constitutifs de la situation, au travers des entretiens avec le jeune et son entourage familial, pour tendre à une visée compréhensive du jeune afin d'organiser au mieux sa prestation. Un autre exemple serait lors des réunions d'équipes quand un intervenant prend une position assez critique par rapport au mandat d'un Juge et à l'orientation des actions éducatives d'un autre intervenant. Si le titulaire du dossier porte un intérêt démesuré à l'entourage familial ou à l'aspect scolaire, il arrive qu'un collègue lui souligne l'objectif premier du mandat. Un exemple encore est que les actions éducatives qui organisent une prestation peuvent tendre à une visée thérapeutique, même si ce n'est pas leur objectif premier.

Chaque intervenant sera invité, selon sa formation et/ou ses affinités professionnelles, à soutenir, à prendre position au sein de la situation d'un jeune et au sein des débats en réunion d'équipe. Les interventions des uns et des autres se nuancent à partir de la place que chacun occupe et des fonctions qui sont remplies à certains moments par certaines personnes.

Ce dernier exemple d'intervention au sein des SPEP illustre bien l'idée qui me paraît très importante dans la place, le rôle et la fonction que tout un chacun est amené à jouer dans ces actions éducatives: « *Ce sont les autres qui nous font exister en tant que personne.* » Selon moi, lorsqu'une personne travaille au mieux-être d'autres personnes, ce "regard des autres" sur soi est d'autant plus

⁵ Service de Prestation Educative ou Philanthropique.

important. Ces jeunes et ces familles doivent nous reconnaître ce que je nommerais un « *crédit de place* », un crédit relationnel ! Une bonne illustration se trouve dans la question qu'un de ces jeunes m'a un jour renvoyée alors que j'étais entrain de lui faire part de mon avis sur ses comportements dangereux : « *T'es qui toi pour me parler comme ça ?* ». Force m'était de constater qu'il avait raison ! On ne se connaissait pas, ou du moins depuis trop peu de temps, pour qu'il m'accorde un crédit relationnel de qualité, nécessaire à mon action éducative. Je pouvais lui donner un avis extérieur mais on n'avait pas encore réellement établi une relation crédible à ses yeux. Sur le moment même, ma réaction a été de lui resituer d'où je lui parlais « *intervenant chargé d'organiser un mandat pour le juge* ». Par après, j'ai réalisé qu'établir une relation de confiance, en faisant réellement connaissance avec ce jeune, en entendant d'où il me parle, était bénéfique à l'efficacité de mes interventions éducatives.

Cette place à laquelle le jeune et les collègues nous mettent est très importante dans l'intervention qu'on sera amené à faire, que l'on soit psy ou éducateur. Ce « comment on existe à travers le regard des autres » va prendre une réelle ampleur dans le travail relationnel avec ces jeunes, c'est ce qui différencie entre autre nos actions et il est essentiel d'en prendre conscience pour améliorer notre travail.

En conclusion :

L'élément central, de tous types de prise en charge avec des jeunes (en grande difficulté) et leur famille, est la **Relation**. Toutefois, la qualité de la relation entre les adultes et ces jeunes devra évidemment être adaptée aux circonstances de l'intervention, que ça soit au sein d'un milieu résidentiel ou au niveau d'un milieu ouvert.

De plus, les différentes fonctions doivent être clarifiées quant aux objectifs qu'elles poursuivent, aux personnes qui les remplissent et aux moments où elles sont exercées. Ces différentes fonctions ont des objectifs structuraux et complémentaires. Elles peuvent être remplies par différentes personnes en alternance ou par une même personne à des moments bien distincts. Il s'agit vraiment d'une dynamique de travail complexe dans laquelle il est plus question d'un processus d'intervention que de réalités établies une fois pour toutes.

Dans le travail relationnel avec ces jeunes, les adultes sont souvent questionnés par rapport à leur place d'intervenant, ce qui touche au « crédit relationnel » accordé par les jeunes et par les collègues. La crédibilité de cette place existe d'une part, au travers de la qualité du lien dynamique qui existe entre l'adulte et le jeune et d'autre part, au travers de la créativité qui innove sans cesse ce travail relationnel. Tout ceci, quelle que soit la fonction que l'on occupe, tend à une intervention constructive auprès de ces jeunes et de leur famille.